

## Mantes-la-Jolie

# Election cantonale dimanche

Qui succèdera à Pierre Bédier ? Celui qui avait été réélu conseiller général dès le 1<sup>er</sup> tour le 8 mars 2008 vient d'être condamné à 6 ans d'inéligibilité.

5 candidats briguent les suffrages des quelque 20 000 Mantais lors de l'élection cantonale partielle dont le 1<sup>er</sup> tour est programmé ce dimanche 21 juin. Le maire UMP de la ville-canton, Michel Vialay, s'inscrit clairement dans la continuité de l'ancien président du conseil général avec Pascale Bédier comme suppléante. A gauche, 3 prétendants sont en lice après l'échec d'une candidature unique. Tous prônent le « *changement* ». Le socialiste

Guillaume Quévarec (avec Ndeye Satala Diop) se lance dans une 3<sup>e</sup> campagne. Le PC part divisé. D'un côté, Joël Jegouzo (avec Nathalie Coste) est investi par les instances départementales et soutenu par Decil ; de l'autre, le conseiller municipal Marc Jammet (avec Monique Matthieu) tire sa légitimité d'un vote interne des communistes mantais.

Enfin, Christiane Gadé (avec Yves Jegou), déléguée départementale de Convergences nationales, part sous l'étiquette FN.

X.T.

**Les bureaux de vote sont ouverts dimanche 21 juin de 8h à 20h.**